

## 2. — Liste des Délégués des Fédérations Internationales nommés pour traiter avec la Commission Exécutive des questions Olympiques.

International Amateur Athletic Federation:

Monsieur le Professeur Hilding Kjellman, Anneholmsgatan 3, Gothenburg (Suède).

Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron:

Monsieur Rico Fioroni, Président du Conseil d'Administration. Poste principale, Lucerne (Suisse).

Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing: Monsieur Pierre Golay, Vice Président, Case postale 11526 St. François, Lausanne (Suisse).

Fédération Internationale de Boxe Amateur:

Monsieur Val Barker, Hon. Secrétaire, 69, Bishopsgate, London E. C. 2. (Angleterre).

Union Cycliste Internationale:

Monsieur Léon Breton, Président, 41, rue de Rivoli, Paris (France).

Fédération Internationale d'Escrime:

Monsieur G. Van Rossem; Président, Weesperzijde 32, Amsterdam (Hollande).

Fédération Internationale de Football Association:

Monsieur Jules Rimet, Président, 80, rue du Rocher, Paris 8e (France).

Fédération Internationale de Gymnastique:

Monsieur C. Cazalet, Président, 8, rue Reignier, Bordeaux (France).

Fédération Internationale Equestre:

Monsieur le Commandant Hector, Secrétaire Général, 3, rue du Dôme, Paris (France)

Fédération Internationale de Hockey sur Gazon:

Monsieur Frantz-Reichel, Président, 3, rue Rossini, Paris (France).

Ligue Internationale de Hockey sur Glace:

Monsieur Paul Loicq, Président, 108, rue du Prince Royal, Bruxelles (Belgique).

International Amateur Wrestling Federation:

Monsieur Alfred Brull, Président, Andrassy ut, 9, Budapest (Hongrie).

Fédération Internationale de Natation Amateur:

Monsieur George Hearn, Hon. Secrétaire, Tudor House, Eltham Road, Lee (Kent-Angleterre).

Fédération Internationale Haltérophile:

Monsieur A. Bourdonnay-Schweich, Secrétaire Général, 69, Boulevard Barbès, Paris (France).

Fédération Internationale de Ski:

Monsieur le Lt. Colonel I. Holmquist, Président, Strandvägen 65, Stockholm (Suède) (à titre provisoire).

International Yacht Racing Union:

Monsieur le Major B. Heckstal Smith, Secrétaire, Carisbrooke, Isle of Wight (Angleterre).

## 3. — Message adressé d'Olympie par le Baron Pierre de Coubertin à la Jeunesse de toutes les Nations.

Olympie, 17 Avril 1927.

An IV de la VIII Olympiade.

Aujourd'hui, au milieu des ruines illustres d'Olympie, a été inauguré le monument commémoratif du Rétablissement des Jeux Olympiques proclamé voici trente trois ans. Par ce geste du Gouvernement Hellénique, l'initiative qu'il a bien voulu honorer a pris rang dans l'histoire. C'est à vous de l'y maintenir. Nous n'avons pas travaillé, mes amis et moi, à vous rendre les Jeux Olympiques pour en faire un objet de musée ou de cinéma, ni pour que des intérêts mercantiles ou électoraux s'en emparent.

Nous avons voulu, rénovant une institution vingt-cinq fois séculaire, que vous puissiez redevenir des adeptes de la religion du sport, telle que les grands ancêtres l'avaient conçue. Dans le monde moderne, plein de possibilités puissantes et que menacent au même temps de périlleuses déchéances, l'Olympisme peut constituer une école de noblesse et de pureté morales autant que d'endurance et d'énergie physiques, mais ce sera à la condition que vous éleviez sans cesse votre conception de l'honneur et du désintéressement sportifs à la hauteur de votre élan musculaire. L'avenir dépend de vous.

PIERRE DE COUBERTIN.

∴∴∴

## 4. — Procès-Verbal de la Session du C.I.O. à Monaco, Avril 1927.

Procès-Verbal de la séance d'ouverture et de la séance du 22 avril 1927, Après-midi.

Son Altesse Sérénissime le Prince Régnant a déclaré ouverte la Session du Comité International Olympique à Monaco.

Monsieur de Castro a ensuite souhaité la bienvenue aux membres du Comité et fait l'éloge de l'œuvre poursuivie par le Comité depuis sa fondation par le Baron Pierre de Coubertin.

Le Comte de Baillet, après avoir remercié le Prince régnant d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette réunion d'ouverture, et avoir dit à Monsieur de Castro la gratitude des Délégués pour l'aimable accueil qu'ils ont trouvé dans la Principauté, a retracé à grandes lignes la position favorable résultant de l'accord qui existe aujourd'hui entre le Comité International et les Fédérations Internationales dont la collaboration est garantie pour le plus grand bien du sport et de l'éducation physique.

Après un déjeuner au Palais, le Comité a repris le cours de ses travaux à l'Hôtel du Gouvernement. Son Excellence le Ministre d'Etat a souhaité la bienvenue à MM. les Membres du C. I. O. et Monsieur le Président l'a remercié de son aimable accueil dans les locaux qu'il veut bien mettre à la disposition du C.I.O. pour la Session.

Le Président a transmis à ses collègues les excuses de Messieurs le Duc de Mecklenburg, le Dr. Kishi, Jigoro Kano, Aldao, Matte Gormaz, Coombes, Dikmans, Lord Cadogan, Marquis Guglielmi, Prince Ouroussoff, Nourse, Djoukitch, Kinley, Guinle, Nyholm, Wang, Montu, Averoff, Garland et Stancioff. Il a ensuite fait l'éloge du Révérend de Courcy-Laffan et sur sa proposition, il a été décidé d'envoyer au frère du regretté défunt un télégramme pour lui dire que la première pensée des Membres du C.I.O. a été pour celui dont le souvenir restera vivant parmi eux.

Le Président fait ensuite part de la démission des Membres suivants: Duc d'Albe (Espagne), Lieutenant-Colonel Sverre (Norvège), Sir Dorabji J. Tata (Inde), Mr. Gomez de Parada (Mexique), le Prince Samad Khan Momtazos Saltaneh (Perse), et sur la proposition de la Commission Exécutive, Lord ROCHDALE a été élu 3ème délégué pour le Grande Bretagne, Mr. Th. FEARNLEY pour la Norvège, et Monsieur le Comodore Ernest Lee JAHNCKE 3ème délégué pour les Etats-Unis.

Lord Rochdale et Mr. Fearnley sont introduits à la Réunion, le Président leur souhaite la bienvenue, ils remercient et prennent place parmi leurs collègues.

Le Comité décide d'adresser ses félicitations à Monsieur le Baron Pierre de Coubertin, à l'occasion des honneurs qui lui ont été rendus à Athènes.

A l'unanimité, le Comité décide d'apporter les modifications suivantes aux statuts:

Art. 5. — La Commission Exécutive se compose de 6 Membres.

Art. 9. — Ajouter: «Le Président du C.I.O. et le Vice-Président de la Commission Exécutive font partie de droit de toutes les sous-commissions».

A l'unanimité il a été décidé de n'apporter aucun changement à l'article 10.

Passant à l'examen de la proposition de changement de l'Article 2 des Règles Générales, et après une discussion à laquelle ont pris part MM. Sherrill, Krogius, Penha-Garcia, le Comte Clary, Fearnley et de Matheu, le Comité a confié à une Commission composée du Général Sherrill, du Comte de Penha-Garcia et du Comte Clary, le soin d'amender la proposition faite par le Général Sherrill, en tenant compte des observations présentées au cours de la discussion.

La séance est levée à 4 heures 30.

#### Procès-verbal des séances du 23 avril 1927

Le C. I. O. a tenu 2 séances le 23 avril.

Etaient présents les Membres suivants:

Monsieur le Comte de Baillet-Latour (Belgique), Baron G. de Blonay (Suisse), Comte Gautier-Vignal (Monaco), Guth-Jarkovsky (Tchéco-Slovaquie), Comte de Rosen (Suède), de Beistegui (Mexique), Andrassy (Hongrie), Plagino (Roumanie), Selim Sirry Bey (Turquie), de Muzsa (Hongrie), Bolanachi (Egypte), Comte de Penha-Garcia (Portugal), Glandaz (France), de Rio Branco (Brésil), Pescatore (Luxembourg), Marquis de Polignac (France), Baron de Laveleye (Belgi-

que), Général Kentish (Grande-Bretagne), J. S. Edström (Suède), Comte Clary (France), Bucar (Yougoslavie), de Matheu (Amérique Centrale), Krogius (Finlande), Général Sherrill (U.S.A.), Prince Lubomirski (Pologne), Baron de Güell (Espagne), Keane (Irlande), Benavides (Pérou), Dr. Lewald (Allemagne), Haudek (Autriche) Scharroo (Hollande), Ruperti (Allemagne), Baron Schimmelpenninck (Hollande), Comte Bonacossa (Italie), Fearnley (Norvège), Lord Rochdale (Grande-Bretagne).

Le procès verbal des séances du 22 avril est lu et adopté.

A l'ouverture de la séance le Président a donné lecture d'un message à la Jeunesse Sportive de l'Univers adressé d'Olympie par le Baron Pierre de Coubertin, et il a prié ses collègues de donner à ce mémorable document qui sera publié dans le Bulletin Officiel la plus grande extension possible.

Il a été procédé ensuite à l'élection pour la période 1927-1931 des Membres de la Commission Exécutive.

Ont été élus Messieurs le Baron Godefroy de Blonay, le Marquis de Polignac, J. S. Edström, le Général Kentish, le Général Ch. H. Sherrill, Dr. Lewald.

Le Comité se range à l'avis de la Commission Exécutive que le temps n'est pas encore venu d'élaborer un projet définitif des Jeux, mais qu'il est préférable d'attendre les enseignements que donnera l'expérience des Jeux d'Amsterdam et de Los Angeles.

Monsieur Bolanachi a présenté ensuite un texte choisi pour déterminer la qualification des athlètes aux premiers Jeux Africains. L'étude de ce texte a été confiée à une sous-Commission, composée de Messieurs Bolanachi, Penha-Garcia, Selim Serry Bey et Lord Rochdale.

Le Général Sherrill a informé ses collègues de la décision prise par le Comité Organisateur des Jeux de la Xème Olympiade d'envoyer un bateau qui transporterait d'Europe les Athlètes directement à Los Angeles par le canal de Panama. Il lui a été demandé de vouloir bien étudier la possibilité d'établir un prix forfaitaire par athlète qui comprendrait le transport et l'entretien de celui-ci pendant toute la durée de son absence. Interrogé sur le bruit qui avait couru en Europe de la campagne menée pour transférer de Los Angeles à Washington les Jeux de la Xème Olympiade, le Général Sherrill a répondu que c'était le premier mot qu'il entendait de ce projet. Il s'est montré sceptique à ce sujet, car il a débarqué d'Amérique dans le courant de la semaine dernière, après avoir passé l'hiver entre New-York et Washington. Le Général Sherrill a ajouté que même si l'idée de transférer les Jeux de Los Angeles à Washington pouvait naître dans quelques esprits, l'opinion américaine sait pertinemment que c'est une impossibilité absolue, puisque c'est au C.I.O. seul à fixer le lieu où seront célébrés les Jeux.

La coupe olympique pour 1928 a été attribuée à la Fédération Sportive du Mexique.

Le Général Kentish a donné connaissance du rapport de la Commission nommée à Lisbonne pour étudier la question des Terrains de Jeux. Une longue discussion a suivi la lecture de ce rapport et elle sera reprise dans une séance ultérieure.

Le capitaine Van Rossem, Secrétaire Général du

Comité Organisateur des Jeux de la IXème Olympiade, Amsterdam 1928, a exposé aux Membres du C.I.O. l'état de préparation des Jeux. Il a fourni à la satisfaction de tous des renseignements précis sur l'avancement des travaux, la construction du stade, les facilités du logement, l'organisation sportive, la propagande etc. Le Général Sherrill a cependant exprimé son vif regret de ce qu'il a été impossible d'établir une ligne droite pour le 200 mètres, et de ce qu'une épreuve aussi importante soit disputée sur une piste avec tournants.

Monsieur Edström a lu le rapport sur l'étude faite par la Fédération Internationale d'Athlétisme sur la question des athlètes amateurs qui voyagent pendant des mois et touchent des dédommagements disproportionnés à leurs frais. Copie de ce rapport sera envoyée aux diverses Fédérations Internationales, leur rappelant le vœu émis à Lisbonne en 1926 de voir chaque Fédération étudier sérieusement cette question intéressante.

La séance est levée à 5 heures.

#### Procès-verbal des séances du 25 avril 1927.

Le Procès-Verbal des Séances du samedi 23 Avril est lu et adopté.

Le Président a donné connaissance d'un télégramme de Monsieur Garland, annonçant que les préparatifs des Jeux de la Xème Olympiade, Los Angeles 1932, sont en excellente voie, et qu'il ne saurait être question de transfert des Jeux à Washington.

Sur la proposition de la sous-Commission chargée de l'étude de la qualification des athlètes aux Jeux Africains, le Comité a adopté l'article suivant:

Article 2. — «Peuvent seuls être admis aux Jeux Africains les athlètes représentant des nations, états protectorats, colonies, ou territoires sous le régime de mandats, de l'Afrique. Pour les premiers Jeux Africains, il est admis que leur qualification sera déterminée simplement par le fait qu'ils sont nés en Afrique, et d'après le lieu de naissance, s'ils n'ont pas une nationalité africaine légale.»

La proposition de M. le Général Sherrill fait l'objet d'une nouvelle étude dont la discussion sera reprise plus tard.

Le C.I.O. a ensuite reçu la Délégation de l'Union Internationale des Sociétés de Tir, composée de Mr. Lermusiaux, Colonel Waterbury et Capitaine Linden, venue avec le mandat de 19 Fédérations, demandant qu'il soit possible d'organiser un tournoi de tir aux Jeux de la IXème Olympiade. Il regrette de ne pouvoir accueillir favorablement cette requête. En effet, le C.I.O. ne peut aller à l'encontre du vote du Congrès Olympique de Prague, puisque ce vote a été émis non seulement par les Membres du C.I.O., mais par les Délégués des Comités Olympiques Nationaux et des Fédérations Internationales.

Le C.I.O. est néanmoins disposé à mettre à l'ordre du jour du prochain congrès la question de la réintégration du Tir au programme des Jeux. Il espère que d'ici là l'Union Internationale de Tir aura trouvé le moyen de se mettre en accord avec les règles de l'Amateurisme Olympique, telles qu'elles ont été établies par les Congrès Olympiques, pour que sa demande de

réintégration ne rencontre pas une objection absolue de principe.

Le C.I.O. souhaite que, si la demande de l'Union Internationale de Tir est favorablement accueillie par le Congrès, cette dernière s'organise pour que ses championnats internationaux n'aient lieu que tous les quatre ans et coïncident avec les Jeux Olympiques.

Au sujet des épreuves de tennis de la IXème Olympiade, le Président a donné communication de la réponse qu'il a reçue de la Fédération Internationale de Lawn-Tennis et a fait un exposé de la situation.

Le Comité a ensuite enregistré les candidatures suivantes pour la XIème Olympiade (1936): LAUSANNE (Suisse), Italie (ROME ou MILAN), BERLIN (Allemagne), BARCELONE (Espagne), HELSINGFORS (Finlande), BUDAPEST (Hongrie), ALEXANDRIE (Egypte), RIO DE JANEIRO (Brésil). Ces candidatures ont été appuyées par leurs gouvernements respectifs.

Monsieur Krogius a tenu à déclarer que la Finlande participerait aux Jeux de la IXème Olympiade.

M. le Baron Godefroy de Blonay a été chargé de présenter à la Commission Exécutive un rapport en vue de l'attribution du Prix d'Alpinisme en 1928.

Quant au prix d'Aéronautique, la décision prise l'an dernier à Lisbonne n'a pas été modifiée.

#### Procès-verbal des séances du 26 avril 1927.

Le Procès Verbal des séances du 25 Avril est lu et approuvé.

Il sera remis à MM. les Membres du C.I.O. un résumé des décisions prises durant la session.

Le Comité a repris l'étude de la proposition faite par le Général Sherrill qui était ainsi rédigée:

«Tout athlète ayant signé une demande officielle de changement de nationalité ne pourra pas prendre part aux Jeux, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur sa demande, ou qu'il l'ait retirée.»

Après une longue discussion, cette proposition n'a par recueilli le quorum nécessaire pour être ajoutée à l'Article II des Règles Générales.

Le Comité International a ensuite entendu lecture, donnée par le Général Kentish, de la lettre rédigée par la Commission des Terrains des Jeux, et en a approuvé les termes. Cette lettre sera envoyée par l'intermédiaire du Président aux Membres du C.I.O. en les priant de bien vouloir la transmettre à leurs Comités Olympiques nationaux, et le cas échéant, s'ils le jugent nécessaire, à leurs Gouvernements respectifs, désireux d'aider dans la mesure du possible au développement des Terrains des Jeux, dont l'installation est considérée comme un bienfait pour l'humanité. Copie de cette lettre sera également adressée par le Président au Secrétaire de la Société des Nations, afin d'être transmise au Comité d'Hygiène et d'Education Physique, qui porte à ce genre de question un intérêt tout particulier.

Les propositions de la Commission Exécutive relatives au Secrétariat sont adoptées par le Comité.

Enfin le Comité a décidé de porter à 200 Francs Suisses la cotisation des Membres du C.I.O.

### Procès-verbal des séances du 27 avril 1927.

Le Procès-Verbal des Séances du 26 avril est lu et approuvé.

Le Président informe ses collègues que le projet du Professeur Cassioli, de Florence, a été choisi par le Jury de la Médaille, comme la médaille des prix pour les Jeux Olympiques futurs.

Le Président a exposé ensuite au Comité les négociations entre la Commission Exécutive et la Fédération Internationale de Patinage. Il y a lieu d'espérer qu'une décision favorable interviendra lors de la réunion du Congrès de la Fédération à Luchon au mois de mai prochain. Aucun effort n'a été épargné pour dissiper les malentendus.

Le Baron Godefroy de Blonay expose ensuite la situation de la préparation des Jeux d'Hiver de 1928. Il entretient ses collègues du logement, du saut de ski et des moyens à envisager pour la remonte des bobs. Le C. I. O. approuve la décision prise par la Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing d'admettre deux équipes de bobs aux épreuves olympiques, ainsi qu'un capitaine et un équipier de remplacement; pour le skeleton, deux concurrents et un remplaçant.

Le C.I.O. a ensuite pris connaissance de la lettre de la Présidente de la Fédération Sportive Féminine Internationale. Il décide que le premier des deux desiderata exprimés relève des Fédérations Internationales, et le second des Comités Olympiques Nationaux qui désignent eux-mêmes leurs Délégués à ces Comités.

Le Comité a pris ensuite connaissance d'une demande adressée par le Président de la Fédération Internationale de Gymnastique Educative. Il regrette de ne pouvoir l'accueillir favorablement, 1<sup>o</sup>) parce qu'il est contraire aux usages reconnus par le C.I.O. d'admettre plus d'une fédération par sport, et 2<sup>o</sup>) parce que les engagements pour la démonstration doivent être faits par les nations et non pas par une Fédération Internationale au nom d'un groupe de nations.

La proposition de M. Edström d'admettre la Fédération Internationale de Gymnastique Educative recon nue par le C.I.O. pour les démonstrations exclusivement, est rejetée à l'unanimité moins trois voix.

La décision prise à Lisbonne en 1926 au sujet des engagements pour les démonstrations de gymnastique aux Jeux Olympiques sera incorporée aux Règles Générales (Art. IX, avant-dernier paragraphe).

Le Président communique à ses collègues les rapports reçus des Fédérations au sujet des championnats du monde.

Avant d'aborder les Divers, le Comité approuve les dispositions prises par la Commission Exécutive pour le recouvrement des cotisations, pour une divulgation plus grande du Bulletin Officiel Olympique, et adresse à cette occasion des remerciements à Monsieur Mesalles Estivill, Secrétaire du Comité Olympique Espagnol pour sa collaboration dévouée et entièrement désintéressée.

Sur la proposition de Monsieur Edström, le Comité décide de faire frapper une médaille à l'effigie du Révérend de Courcy-Laffan. Le Président est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution de ce vœu.

Abordant enfin les Divers, le Comité enregistre un vœu de Monsieur le Comte de Penha-Garcia de voir développer la Bibliothèque Olympique, de Monsieur Keane de voir introduire le Hand-ball aux Jeux de 1932, de M. le Comte de Bonacossa de créer un brevet international de l'athlète. Une sous-Commission composée de MM. le Comte Bonacossa, Penha-Garcia, de Rosen, Clary, et Fearnley, est chargée d'étudier cette question et d'en faire un rapport à la Séance de la Commission Exécutive de Février 1928.

Les cotisations seront recouvrées par l'intermédiaire de la banque du C.I.O. Une lettre du Secrétariat en informera les Membres et les priera, s'ils préfèrent un autre mode de paiement, de bien vouloir s'en acquitter avant le 1er juillet.

Après avoir entendu les remerciements du Comte Gautier-Vignal pour le choix fait de Monaco comme siège de cette Session, le Président a exprimé au représentant du C.I.O. dans la Principauté toute la reconnaissance de ses collègues pour l'aimable réception dont ils ont été l'objet, ainsi que pour l'accueil infiniment gracieux de S.A.S. le Prince Louis.

Le Président déclare close la Session de 1927.

---:§:---

### 5. — Discours présidentiel prononcé à la séance d'Ouverture de la session du C.I.O. à Monaco.

Monseigneur,

Votre Altesse Sérénissime, en honorant de sa présence l'ouverture de la session du Comité International Olympique, a bien voulu donner à notre œuvre un témoignage d'estime et de sympathie, auquel nous sommes particulièrement sensibles, mais qui ne nous a pas surpris, connaissant l'inclination marquée depuis sa jeunesse par Votre Altesse Sérénissime pour la discipline et l'activité, ces deux qualités aussi nécessaires à l'athlète qu'au vaillant militaire que vous êtes.

Monsieur le Président du Comité Olympique de Monaco.

Je vous remercie de vos souhaits de bienvenue et je vous prie d'être auprès des autorités de la Principauté l'interprète de notre reconnaissance pour leur aimable hospitalité, ainsi que pour l'heureuse inspiration d'avoir mis à notre disposition l'institut océanographique, fondé par le Prince Albert I<sup>er</sup> que sa science, ses explorations de la mer et ses mémorables créations permettent de ranger aussi bien parmi les grands hommes de sport que parmi les savants illustres.

Messieurs,

Le cadre formé par le riant paysage qui nous entoure est cette année tout à fait de circonstance, car l'atmosphère olympique est entièrement libérée des nuages qui l'assombrissaient. Vous vous souvenez tous du malaise qui pesait sur le monde sportif, malaise causé par ce vœu, émis à Prague par surpris, au cours d'une réunion officieuse et sans étude préalable. Habilement présenté